

Mariage précoce et forcé

Early and forced marriage

French/Français



Les mariages précoces et forcés sont contraires à la loi dans tous les États et Territoires de l’Australie. Il est également contraire à la loi d’emmener une personne dans un autre pays pour y procéder à un mariage précoce ou forcé.

Que sont les mariages précoces et forcés?

Un mariage précoce a lieu lorsqu’une personne se marie alors qu’elle a moins de 18 ans. On les appelle aussi des mariages d’enfants.

Un mariage forcé a lieu lorsqu’une personne subit une pression, est menacée ou piégée pour qu’elle se marie, notamment lorsque:

- > on lui fait sentir qu’elle va couvrir sa famille de honte si elle ne se marie pas
- > on utilise la violence ou les menaces envers cette personne ou ceux qu’elle aime
- > on conserve ses documents de voyage, par exemple son passeport, jusqu’à ce qu’elle accepte de se marier
- > on la piège ou on lui ment – en lui disant qu’elle va seulement à l’étranger pour des vacances ou pour se fiancer.



Que dit la loi australienne?

Selon la loi:

- > les personnes de 18 ans et plus peuvent choisir librement si, oui ou non, elles veulent se marier et avec qui elles veulent se marier
- > toute personne de moins de 18 ans ne peut pas se marier. Dans des circonstances très particulières, une personne de 16 ou 17 ans peut déposer une demande auprès d’un tribunal pour obtenir l’autorisation de se marier
- > les cérémonies de mariage culturelles ou religieuses et les partenariats enregistrés impliquant toute personne de moins de 18 ans ne sont pas légaux.

Les mariages précoces et forcés s’appliquent surtout aux filles mais peuvent aussi toucher les garçons. Les parents peuvent être sujets à des pressions de la part de leur famille ou de leur communauté pour qu’ils continuent cette pratique, même une fois arrivés en Australie. Si cela survient, souvenez-vous que ces mariages sont des crimes et que de lourdes sanctions seront imposées.

Avantages découlant du fait de ne pas forcer les jeunes à se marier

Lorsque les jeunes ne sont pas forcés à se marier, il est plus probable qu'ils:

- > terminent l'école
- > obtiennent un bon travail
- > aient une grossesse et un accouchement sains
- > soient traités avec respect
- > aient moins de risques de subir de la violence, y compris la violence sexuelle.

Qu'en est-il des mariages arrangés?

Les mariages arrangés sont légaux en Australie. Il s'agit d'une situation dans laquelle une personne est d'accord que ses parents ou une tierce personne lui trouve quelqu'un à épouser. Cependant, les deux personnes qui se marient doivent avoir 18 ans ou plus et convenir librement de se marier.

Obtenir de l'aide

Demandez de l'aide immédiatement si une personne que vous connaissez risque d'être sujette à un mariage précoce ou forcé ou bien risque qu'on l'emmène dans un autre pays pour qu'elle s'y marie. Vous pourriez:

- > contacter un service. Ils sont confidentiels. Vous pouvez demander un/e interprète.
- > appeler la Police
- > appeler la ligne téléphonique pour fournir des informations sur les violences à l'encontre des enfants
- > en parler au personnel d'une école.

Les mariages précoces et forcés nuisent à la santé et au bien-être des jeunes et sont une négation de leurs droits humains.

Services

Police d'Australie-Méridionale (SA Police)

000 si quelqu'un est en danger à l'instant même
13 14 44 si un danger existe, mais pas dans l'immédiat

Police fédérale australienne (Australian Federal Police (AFP))

13 12 37 Les membres de l'AFP ont reçu une formation spécifique pour pouvoir aider les personnes qui sont sujettes à un risque de mariage forcé

www.afp.gov.au/what-we-do/crime-types/human-trafficking

Ligne d'appel pour fournir des informations sur les violences à l'encontre des enfants (Child Abuse Report Line)

13 14 78 n'importe quand, jour et nuit

Si vous-même ou une personne que vous connaissez est sujette à risque

www.childprotection.sa.gov.au/reporting-child-abuse

Ligne téléphonique pour les crises en situation de violence (Domestic Violence Crisis Line)

1800 800 098 n'importe quand, jour et nuit

Propose de l'aide dans les situations de violence, un hébergement d'urgence et des services d'orientation www.womenssafety.org.au

Commission des services juridiques d'Australie-Méridionale (Legal Services Commission of SA)

Ligne de conseils 1300 366 424, 9h00-16h30, du lundi au vendredi

Conseils juridiques gratuits, urgents et d'ordre général www.lsc.sa.gov.au

Ministère des affaires étrangères et du commerce (Department of Foreign Affairs and Trade)

1300 555 135 n'importe quand, jour et nuit si vous êtes en Australie et que vous avez besoin d'aide; +61 2 6261 3305, SMS +61 421 269 080 si vous êtes à l'étranger <http://dfat.gov.au>

Combat contre l'esclavage Australie (Anti-Slavery Australia)

02 9514 8115, 9h00-17h00, du lundi au vendredi ou par email:

antislavery@uts.edu.au

Conseils juridiques et en matière de politique migratoire concernant l'esclavage, la traite des personnes et les pratiques de quasi-esclavage

www.antislavery.org.au

My Blue Sky

Informations sur les mariages forcés et liens pour des conseils juridiques

gratuits www.mybluesky.org.au

Croix rouge australienne

8100 4666, 9h00-17h00, du lundi au vendredi ou 1800 986 401 en

dehors des heures de bureau ou par email: National_STPP@redcross.org.au

Si vous voulez obtenir un soutien pour contacter la Police fédérale

australienne www.redcross.org.au/get-help/help-for-migrants-in-transition/trafficked-people

Service de traduction et d'interprétation (Translating and Interpreting Service (TIS National))

13 14 50 pour un interprète au téléphone gratuit n'importe quand, jour et nuit www.tisnational.gov.au

Ce Guide facile pour les parents est l'un de 9 Guides qui ont été développés par Éducation parentale d'Australie-Méridionale (Parenting SA) pour les familles provenant de communautés multiculturelles nouvelles et émergentes en Australie-Méridionale. Nous aimerions remercier les nombreux services et familles qui ont généreusement contribué avec leurs connaissances et leur savoir-faire pour élaborer ces Guides, notamment les familles et les membres du personnel qui sont sur la photo.

Parenting SA est un partenariat entre le Ministère de l'éducation et le Réseau de santé pour les femmes et les enfants.

Tél. (08) 8303 1660

www.parenting.sa.gov.au

Les Guides faciles pour les parents sont gratuits en Australie-Méridionale

Veillez noter: Ces informations ne sont pas conçues pour remplacer les conseils d'un praticien qualifié.

© Gouvernement d'Australie-Méridionale Première édition 01/2019.



Government
of South Australia